

PARAIT BI-MENSUELLEMENT

LE PAMPHILETAIRE

ORGANE DE PROPAGANDE ET DE DÉFENSE ANARCHISTES

Chaque collaborateur est personnellement et strictement responsable de ses articles.

REDACTION ET ADMINISTRATION

Rue du Temple, 8, (cour Defêchereux) Hodimont-VERVIERS

ABONNEMENTS

Intérieur

2.00 l'an

Extérieur

3.00 l'an

Notre Rôle

Successeur de l'Educateur et du Gueux, nous n'aurons pas grand chose à dire pour nous présenter au public de l'agglomération : chacun sait qui nous sommes et ce que nous voulons.

Nous aurons amplement défini la tâche que nous proposons, en expliquant pour quelle raison nous devons bi-mensuel en changeant de titre et de format.

Nous avons reconnu des faits qui gagnent à être signalés et à être montrés sous leur vrai jour, dans le plus bref délai possible ; qu'il serait donc intéressant pour le public, surtout pour le public ouvrier, de disposer d'un journal indépendant, sans parti-pris.

La tâche politique ni sujetion pecuniaire qui prenne ses informations ailleurs que chez Havas et qui puise ses commentaires ailleurs que du cercle de ces miséreux intellectuels à 100 fr. par mois.

Nous serons donc avant tout un journal de critique, livrant à la publicité ce que les puissants ont intérêt à tenir caché.

Cette publicité nous l'offrons à tous ceux pour qui elle peut être une sauvegarde ; que tous ceux-là viennent à nous qui ont à se plaindre d'une oppression, d'un abus, d'une erreur, tous ceux qui ont à exhiler des cris de révolte, de haine et de vengeance. Ils seront les bienvenus !

CONGO

Sous peu, la question du Congo, avec ses complications politiques, viendra à nouveau passionner l'opinion.

Il n'est peut-être rien de mieux désigné pour rompre l'ennuyeuse monotonie des annales parlementaires belges ; nous n'offusquerons personne en disant que la discussion aux Chambres sera grosse de surprises.

En réalité, les « mandataires de la nation » vont se trouver en présence de faits accomplis dont l'ensemble constitue une très mauvaise affaire : pour les gogos, la Couronne et le pays vont s'entr'arracher un patrimoine, en fait ils ne feront que se disputer la res-

ponsabilité d'une banqueroute.

En effet, le Congo est une affaire véreuse, une mine épuisée, des écailles de l'huître : Cléopold et ses compères ont remplacé le juge ; les Belges et les Congolais se bombarderont des écailles en guise de fraternisation.

Sous le régime bancal de l'Indépendance le Congo a constitué à la fois une exploitation de premier ordre, d'où quelques bons amis ont tiré des millions, et un gigantesque lupanar qui a pu assouvir les perversions les plus diverses de ce que l'on pourrait appeler la lie de la civilisation européenne.

On y a réalisé la plus effroyable exploitation de l'homme par l'homme et on y monnayé tous les sentiments humanitaires de la chrétienté ; patriotisme, antiesclavagisme, christianisation, civilisation, tout cela s'est converti en banknotes au plus grand profit du roi qui dupait son pays, du civilisateur qui libérait un quarteron d'esclaves pour traiter des peuples entiers en prisonniers de guerre, qui remplaçait la traite par le massacre, du chrétien qui ne convertissait les nègres et les négresses qu'à la prostitution et à l'inversion sexuelle.

Le Congo a été en outre un véritable paradis terrestre pour les hommes aussi vertueux que désintéressés qui secondèrent le roi civilisateur et chrétien dans son œuvre grandiose. Tous les fauves et reptiles à face humaine et à peau blanche purent exercer là-bas leurs plus nobles instincts. Les tempéraments guerriers purent y canarder des vieilles femmes « comme des têtes de pipe » les bourreaux ratés purent y couper des mains tout à leur aise ; des pédérastes purent y expérimenter leurs systèmes de pénétration pacifique et pour ceux à qui la chair noire répugnait, on envoyait des jeunes gens à 150 fr. par mois (inocuité garantie par visite médicale).

Lorsque le Congo sera colonie belge, il cessera d'être cet Eden enchanté et cette affaire lucrative... pour le plus grand mal des capitaux belges, mais pour le plus grand bien de l'humanité grouillante et crevante.

La récolte de l'ivoire n'a été

qu'une chasse d'extermination : il sera bientôt aussi illusoire de chasser l'éléphant au Congo que de pêcher la baleine dans la mer du Nord, Quant au caoutchouc, il viendra un jour où les nègres en auront soupé ; il s'établira entre eux des rapports qui ne permettront plus d'employer les tribus du Nord contre celle du Sud et vice-versa. Il viendra un jour où il n'y aura plus assez de Lothaire pour pendre les Stocks qui aideront les noirs dans leur évolution libératrice. Ce jour là, il faudra une armée pour maintenir le drapeau étoilé sur le bas-fleuve ; ce jour là, bons belges patriotes, vos fils iront y crever et vos épargnes s'y fondre.

Et qui sait si, plus tard le Congo ne « civiliserait » pas la Belgique, si les gardes-civiques qui fonctionneraient dans les grèves n'auraient pas aussi leur comptabilité de mains coupées ?...

Quoi qu'il en soit, le pays « est roulé, roulé de main de maître ; revenir en arrière, réparer des fautes anciennes, ce serait remplir le tonneau des Danaïdes. Le devoir des gens de cœur apparaît tout tracé : travailler à ce qu'il y ait pour nos frères noirs un peu moins de barbarie, un peu plus de justice et de bonté.

GUIZZARDI

Le Comité Joris invite ses membres à la réunion qui aura lieu lundi 20 Janvier à 8 heures du soir, rue du Temple, 8, (cour Defêchereux). Ordre du jour : Liquidation.

Pour les anti-Solleillard

Un crime effroyable vient d'être commis... une fillette souillée et assassinée... la police suit des pistes sérieuses.

(Les journaux)

Chaque fois que les braves gens lisent un fait divers de ce genre, ils donnent libre cours à leur sentimentalité et à leur indignation : on parle de monstre, de brute, d'instincts inexplicables et, après avoir débité les lieux communs

et les sophismes dont on est capable on se repose en désirant le rétablissement de la peine de mort ou en imaginant des supplices inédits.

Ces braves gens seraient certainement très surpris de s'entendre dire qu'il n'y a dans tout cela ni crime, ni monstre, ni brute, ni mystère... ni recherches.

C'est cependant ce que propose de leur démontrer l'auteur de ces quelques lignes ; sans prétendre faire autorité, ni de se donner l'air de quelqu'un qui fait des révélations, il croit bon d'exposer au public le fruit de ses réflexions ; de simples déductions logiques, un peu de bon sens sans passion ni préjugé, permettront de se faire une opinion exacte.

1. Il n'y a pas crime (au vrai sens du mot) mais accident.

C'est une des petites surprises de ce sport tout à fait « smart » qui consiste, pour les vieux messieurs blasés et ramollis, à se donner l'illusion du viol et à se procurer des sensations inédites en remplaçant la prostituée de haut ou de bas étage et la vierge problématique qui court les rues, par des enfants que même la pensée du rapprochement sexuel n'a pas encore effleurés. Ce « sport » est plus coûteux que difficile : dans toutes les grandes cités il existe des entremetteurs qui se chargent moyennant banknotes, de fournir du « gibier » et qui procurent le plus souvent de locaux « ad hoc » mettant la clientèle à l'abri des indiscretions. Le gibier c'est généralement des enfants précoces que la proxénète attire dans son antre sous quelque prétexte et qu'elle enivre en douceur avant de les livrer aux « clients », à défaut de cette marchandise, tentée par l'appât du gain, craignant de rater une affaire, la femme jette son dévolu sur la première enfant qu'elle rencontre.

L'accident, assez rare toutefois, se produit de l'une des façons suivantes :

ou bien l'enfant, gorgée d'alcool et de friandises, ne résiste pas à la perturbation que produisent chez elle les manœuvres du « client » et elle est emportée par une congestion (cas de la rue des Hirondelles) ;

ou bien la frayeur qu'elle éprouve, jointe aux brutalités dont elle est l'objet, provoque quelque accident mortel ;

ou bien l'enfant hurlant et épouvanté, appelant sa mère à grands cris, donne peur au « client » qui tente en vain de la faire taire et qui, perdant la notion des circonstances et des complications qui l'abritent, étrangle ou étouffe

sa victime sans trop savoir ce qu'il fait (hypothèse la plus probable pour le cas de Cureghem).

2. Il n'y pas de monstre ni brute : il n'y a que des dépravés, des raffinés, des viveurs. Si l'on veut nous objecter certains cas de satyres depennillés et sans le sou, qu'on ait la franchise de rechercher les antécédents de ces individus : on verra qu'ils agissent non par instinct, mais par imitation.

3. La police ne suit pas des pistes sérieuses ; généralement, en pareil cas, elle ne fait qu'égarer l'opinion publique. En effet, les premières recherches sont presque toujours dirigées en dépit du bon sens :

a) on feint de croire que le viol a été commis là où on a trouvé le corps ; un peu d'intelligence démontrera au plus obtus que seul un fou furieux songerait à violer un enfant dans de semblables circonstances (surtout à faire passer une enfant vivante à travers des ronces artificielles). Les médecins légistes eux-mêmes se permettent d'affirmer que le crime a été commis là où on leur montre le cadavre ; s'ils continuent dans cette voie, ces médicastres découvriront un jour que c'est à la Morgue que l'on se noie !

b) on cite comme témoins des gens qui ne peuvent rien savoir de l'affaire, les commerçants et les cabaretiers de l'endroit, comme si l'on supposait que l'assassin dût se plaire à risquer une esclandre de la part de sa victime et à accumuler contre lui des charges écrasantes ; il y a 99 chances sur cent pour que ces gens aient vu un enfant qui correspond plus ou moins à un signalement donné ; mis en présence du corps, ils ne peuvent rien affirmer, et cependant c'est sur leur témoignage que l'on se base pour établir le signalement « officiel » du ravisseur !!!

c) on considère ce dernier comme l'assassin, alors qu'il n'est très probablement qu'un intermédiaire.

d) on fait des recherches partout, excepté où on devrait logiquement en faire : on suspecte des ouvriers et on arrête des vagabonds ! Par contre on laisse en paix les proxénètes spécialistes qui sont cependant quelque peu connus du parquet (qui le seraient beaucoup mieux si la sûreté s'occupait un peu moins exclusivement d'embêter les révolutionnaires ou ceux qu'elle considère comme tels).

Nous ne demandons pas la peine de mort pour le coupable, nous ne réclamons même pas des poursuites judiciaires. Nous trouvons tout naturel que puisque les satyres peuvent pratiquer impunément leur « sport » on ne leur tienne pas trop rigueur des « accidents » dont ils peuvent être à la fois auteurs et victimes. Il est évident d'ailleurs que la tranquillité du « high-life » doit passer avant la vie d'une crapuleuse enfant d'ouvriers.

Nous voudrions tout simplement que la police et le parquet confessassent franchement leur impuissance, plutôt que de chercher à côté au risque de se compromettre, au yeux du gros public qui, lui, ne tient pas compte des non-lieu, un tas de gens qui ne connaissent rien du « crime ».

Les abonnés du « Gueux » (ayant réglé leur abonnement) recevront gratuitement les 7 premiers numéros du « Pamphlétaire ».

Le procès de la Divinité

Dieu voit tout, il fait tout, il est le père amoureux de ses créatures.
Mons. de Ségur

Eh bien ! illustre prélat, je suis, moi, un grand pêcheur. Je n'ai jamais cru en Dieu, jamais non plus aux choses surnaturelles. Mais puisque vous affirmez si bien que Dieu existe, qu'il voit tout, qu'il fait tout, qu'il est le père amoureux de ses créatures, j'y croirai, moi aussi... pour un moment, pour ce moment qui me sera nécessaire pour vous démontrer que votre Dieu est un grand criminel.

Dieu voit tout, dites-vous. Si c'est ainsi, il vit certainement que le Sirio, conduit par un officier incapable et retombé en enfance, filait droit vers l'abîme. Pourquoi n'empêcha-t-il pas la catastrophe ? Pourquoi ne le fit-il pas dévier de quelques mètres à gauche pour éviter le maudit écueil ? Pourquoi ne sauva-t-il pas ces deux cents vies qui s'éteignirent misérablement dans les abîmes de la mer ? Il le pouvait étant tout-puissant, et il ne le fit pas. Donc : c'est un criminel !

Dieu fait tout, affirmez vous. Si cette affirmation n'est pas un mensonge, s'il est réellement vrai qu'il fait tout, cela veut dire qu'il est le suprême et unique responsable de tout ce qui arrive ici-bas, et que c'est uniquement à lui que nous devons en demander compte.

Dans ce cas, je l'accuse d'avoir été l'auteur du tremblement de terre en Calabre, d'avoir enseveli sous les ruines des milliers d'infortunés, d'avoir lancé du cratère du Vésuve la terreur et la mort sur les populations napolitaines, d'avoir réduit en un monceau de ruines San-Francisco de Californie et Valparaiso, d'avoir assassiné froidement, cyniquement des multitudes immenses de femmes, d'enfants et de vieillards innocents, de ne pas avoir eu un sentiment de pitié, de pardon, devant le tableau déchirant de ses innombrables victimes. C'est un criminel !

Dieu est le père amoureux de ses créatures, ajoutez-vous. Et si même cela était vrai, lui, qui voit tout et qui peut tout aurait pris à cœur depuis quelques milliers d'années, le triste sort dévolu à ses fils, à ces millions de travailleurs de spoliés, d'esclaves pour lesquels la vie est un enfer sans nom. En vertu de ce grand amour étendu à toutes ses créatures, il aurait essuyé bien des larmes, soulagé bien des misères, supprimé bien des iniquités, et il n'aurait pas permis le despotisme et la domination du fort sur le faible. Mais il n'a rien fait de tout cela ; il a laissé les faibles agoniser sous le joug des forts, il a sanctionné le privilège de classe, il a béni l'esclavage, il s'est rendu complice des vampires et des tyrans dans toutes les coquinerie commises sur le peuple patient et bâtonné. Plus que criminel !

Mais parlons sérieusement, monseigneur : un Dieu criminel est-il possible ? Non, ce Dieu n'existe pas. C'est vous, race de fripons ensoutanés, qui l'avez inventé pour nous tourmenter toute notre vie, en nous le dépeignant comme le pire des criminels.

En effet, dans votre Bible, après nous avoir dit que Dieu punit Caïn pour avoir tué son frère Abel, vous écrivez cette solennelle stupidité :

« Josué, grâce au Seigneur, arrêta le

soleil pour finir d'exterminer l'armée ennemie sur le champ de bataille et il y eut plus d'ennemis tués par les pierres lancées du ciel que par l'épée des soldats. »

Comme on le voit, il y a beau temps que Dieu est un criminel. Ses instincts féroces et sanguinaires étaient déjà connus avant l'ère chrétienne, puisque depuis le temps de Josué il apparaît dans la Bible comme le général en chef des assassins.

Pour cela, tous les empereurs et tous les rois l'ont voulu à la tête de leurs armées, ils lui ont fait bénir les armes fratricides et il l'ont invoqué à la veille des batailles.

Mais est-il possible, un Dieu aussi monstrueux ?

Absolument non. Ce Dieu immensément grand et infiniment sage nous apparaît comme l'être le plus stupide, le plus bizarre, quand on pense qu'avec ces tremblements de terre, ces éruptions volcaniques et autres cataclysmes qu'il envoie en présent à ses fils, il ne fait que détruire son propre travail, comme un artiste devenu fou met en pièces ses chefs-d'œuvre.

Convenez également, Monseigneur, que votre Dieu est un grand toqué.

A moi, il me paraît qu'il serait temps d'agir en dépit du créateur et démolisseur de toutes choses.

(Traduit de Battaglia)

J' n'aim' pas les Sergots

AIR : En voilà du bon !

I

*Y' en a qui n'aiment pas les huitres
Ni l'dinde aux marrons,
Le vin qu'on sert dans des litres
Quand y coût' douz' ronds.
Y en a qu'aim' pas la sauc' blanche
Ni les escargots.
Moi, j' m'en bat l'œil, mais en r' van-
J' n'aim' pas les sergots (bis) [che*

IV

*Entre nous, faut bien qu'on l' dise,
Se mang'nt pas les loups.
Y sont comm' le cul, la ch'mise,
Avec les marlous.
Gratis, comm' s'ils étaient l' Pape,
Y s' paient leurs Margots.
Moi, quand j' n'ai pas l' rond, je m'
J' n'aim' pas les sergots (bis) [tape*

II

*Quand du populo tu t'fiches
Comme d'un vieux pâté,
Toi, qui mets sur tes affiches,
Fait' s moi député !
De malic' t'as pas un gramme,
Au lieu d' ces ragots,
Moi, j' mettrai sur mon programme
J' n'aim' pas les sergots ! (bis)*

V

*Un des leurs, que l'diabl' l'emporte,
Du matin au soir,
Fait les cent pas d'avant ma porte,
Inspectant l'trottoir.
Autrefois, sur le bitume,
J' trouvais des mégots,
Maint' nant, c'est lui qui les fume.
J' n'aim' pas les sergots !*

III

*Sur tous les murs, j'en rigole,
On voit : Liberté,
Egalité, mince de colle,
Et Fraternité.
Nom de Dieu ! si j'étais l' maître,
Au lieu d' ces trois mots,
Sur tous les murs, je f' rais mettre :
J' n'aim' pas les sergots ! (bis)*

VI

*Je sais bien que de la rage
Bravant les dangers,
Ils assom'nt avec courage
Les chiens enragés ;
Mais c'est qu' ces sacrés fumistes,
En plus des cabots,
Assomm'ent mêm' des anarchistes.
J' n'aim' pas les sergots ! (bis)*

Petits Documents

Utilité de la Police

L'autre jour, à Anvers, une lionne s'échappait de sa cage et s'en allait faire un tour en ville : un garçon boucher muni seulement d'un bout de corde, entreprit avec le fauve un combat singulier.

Tout faisait, prévoir que l'homme allait avoir le dessus, quand arrivèrent de courageux policiers qui déchargèrent leurs revolvers sur le groupe n'atteignant que l'homme, à qui ils brisèrent le poignet. Cependant, en dépit de cette « providentielle » intervention, le garçon boucher réussissait à passer un nœud coulant au cou de l'animal et à se rendre maître.

Nous tenons de bonne source que les agents seront proposés pour la croix civique ; quant aux garçon boucher, il

sera poursuivi pour usurpation de fonctions ; s'il n'est pas encore sous les verrous, c'est qu'il a bien fallu l'admettre à l'hôpital.

Utilité de la Justice

Un habitant d'Ixelles eut la malencontreuse idée de s'en aller à Charleroi au moment de l'affaire Bellot. Ce simple fait suffit pour motiver un mandat d'arrêt.

Cueilli à l'asile de nuit de Charleroi (l'homme cherchait du travail et n'avait pas le sou) il fut interrogé et reconnu étranger à l'affaire ; en foi de quoi il fut envoyé au dépôt pour une période indéterminée.

Réciproque que nous en tirons : s'il avait été coupable on l'eût relaxé avec des excuses ; peut-être même M. le juge de paix l'eût retenu à dîner.

Cette mésaventure vient confirmer une thèse que nous avons déjà défen-

due, savoir : que certaines institutions, prétendument charitables, et comme telle soutirant la galette des gogos, ne sont autre chose que des auxiliaires « gratuits » de la sûreté. (Encore un moyen de faire travailler les autres à sa place.) Que tous ceux qui ont à se plaindre de cette dernière s'abstiennent donc d'appuyer moralement ou pécuniairement des « œuvres » de ce genre et surtout qu'ils se gardent d'y recourir : il vaut mieux, après tout, loger sous les ponts que de risquer un emprisonnement préventif, un envoi au dépôt ou un arrêté d'expulsion.

Les ponts seraient d'ailleurs plus confortables qu'on ne le croit généralement ; nous connaissons certains collaborateurs de la Sûreté (de ces collaborateurs en casquette) qui s'abritent sous un pont de chemin de fer pour voir un homme dangereux se rendant au travail. Ceux qui craignent les courants d'air pourraient d'ailleurs imiter tel Eliacin du barreau de Verviers, qui se cache dans les vestibules des maisons particulières lorsque des remords de conscience lui font craindre des coups de revolver.

Les camarades du Pamphlétaire tiendront leur réunion tous les Dimanches, à 4 heures, au local (bureau du journal). Ils y invitent cordialement tous ceux qui s'intéressent à leur œuvre et qui voudraient apporter leur appui moral ou pécunier.

Chronique LOCALE

Syndicalisme... de repos

La coterie qui gouverne nos moutons syndiqués va hurler sa colère et baver sa calomnie quand elle aura lu cet article. Qu'importent les foudres inoffensives de ces Messieurs, nous, nous en rions. Nous disons la vérité aux prolétaires trompés, afin qu'ils en fassent leur profit. Un point c'est tout.

Tous les Verviétois connaissent la boîte du façonnier Bebronne, rue du Moulin, à Hodimont. Dans cette usine, les métiers sont de vieilles patraques, usées, ne marchant plus. Les ouvriers ne pouvant se faire leur journée avec ces vieilles machines, Bebronne leur donne quelques centimes de plus que le tarif en cours à Verviers.

Ça ne pouvait pas durer. Bebronne voulut retirer les quelques centimes de supplément. Les ouvriers protestent ; c'est leur droit c'est même leur devoir.

Mais... ils avaient oublié l'Association générale des tisserands et son inflexible président Baudon.

Le comité mixte (patrons et ouvriers) qu'en d'autres pays, on appellerait jaune ou sarrazin, est convoqué par l'Association des tisserands. Là, on prend la décision d'obliger les ouvriers à accepter les nouvelles conditions de travail. Le brave Baudon déclare, en effet, que l'ouvrage allant mal à Verviers, on doit éviter tout conflit. En voilà une raison, par exemple. Mais que diraient de mieux les patrons.

Ce n'est pas tout ; si les ouvriers de Bebronne ne sont pas contents, eh bien, Baudon les fera passer comme devant un tribunal à une assemblée plénière

qu'il fera convoquer. Là, on les jugera, on les mettra à la raison et on les fera taire s'il y a lieu.

Les patrons peuvent se rassurer. Avec un mode de syndicalisme aussi... endormant que celui des tisserands, ils ont encore de beaux écus à faire suer aux travailleurs.

Que fais-tu, bon Dieu ?

Dieu est partout, en toutes choses et en tout lieu. Malgré cette singulière qualité dont il est seul à jouir, le bon Dieu n'a pas encore assez de malice pour empêcher les voleur de dépouiller ses églises et d'enlever ses objets d'art.

Des cambrioleurs pratiquant dans les lieux saints ont enlevé des candélabres à Ste-Julienne et à St-Antoine et un chandelier à l'église des Jésuites, rue de Rome.

Pourquoi le bon Dieu, qui voit tout, laisse-t-il voler les objets sacrés ?

Mystère ! trois fois mystère !!!

Est-ce que le « papa créateur », à force de voir les curés détrousser les fidèles naïfs, se désintéresserait lui aussi, des voleurs et des volés ?

La justice... des riches

On vient de publier la liste des jurés de la cour d'assises de Liège qui tiendra sa session le 30 janvier prochain.

Nous avons eu la curiosité de consulter cette liste ; voici comment elle est composée : sur 34 jurés (les 4 supplémentaires compris) il y a cinq patrons, 6 ingénieurs, 4 notaires, 3 docteurs en droit, 2 rentiers, 2 commerçants, 3 anciens officiers retraités et pensionnés, 1 fonctionnaire des mines, 1 pharmacien, 1 bourgmestre, un négociant, 1 comptable, 1 fermier et un vicomte.

Aucun de ces individus ne sait ce que c'est le travail. Vivant de la sueur et de la misère des malheureux qu'ils volent et exploitent, ces gens osent venir se poser en justiciers, et condamner les misérables que la misère, l'ignorance ou la brutalité, fruits de l'exploitation et de l'iniquité bourgeoise, ont poussés au vol ou au crime.

La cour d'assises est un tableau exact, en raccourci, de la société. D'un côté, celui des juges, les heureux, les possédants, les maîtres qui défendent, à coups d'années de prison, leurs privilèges inique. De l'autre côté, celui des jugés, les malheureux, les sans le sou, les asservis qu'une misère insupportable ou un besoin, un instinct insouvi et affolant dans une voie légalement répréhensible.

La justice, toujours et partout, est faite pour les riches et contre les pauvres.

Spiritisme !

Un clou chasse l'autre. Le christianisme étant malade, de vieillesse, voici que le spiritisme veut le remplacer. Mêmes superstitions, mêmes théories morales de résignation et d'humilité.

Le 29 décembre, un dimanche, je m'étais rendu salle de l'Emulation, écouter la conférence de J. Fraikin, sur le spiritisme.

Spirites, fantômes, médiums, esprits revenants, tables tournantes, autant de curiosités mystérieuses qui m'attiraient. Je voulais savoir.

Et j'ai su !

Le conférencier m'a appris que le christianisme étant trop vieux et le matérialisme trop grossier ; des gens avaient trouvé un remplaçant à la religion : le spiritisme.

Ne plus croire à rien enlève à l'homme la notion du bien et du mal ; l'incrédulité conduit à l'égoïsme, à l'orgueil, à l'envie. Ne pas espérer le bonheur dans l'autre monde et le rechercher dans la vie d'ici bas mène au suicide ! Mystère de la raison spirite !

Enfin, les hommes doivent croire à quelque chose. Ils doivent se dire que la vie n'est qu'un passage et que l'homme est récompensé, dans une autre vie, du bien qu'il a fait et puni du mal, par lui accompli.

Alors, humains, faites le bien ; ne soyez plus orgueilleux, laissez vos maîtres vous maltraiter ; ne soyez plus envieux, laissez passer devant vous les richesses que vous avez produites et ne dites rien ; ne soyez plus égoïstes, laissez-vous dépouiller au nom des lois du bien spirite. Résignez-vous, humiliez-vous.

Voilà la doctrine que nous a fait entrevoir J. Fraikin.

Le reste, fantômes, esprits revenants, tables tournantes, médium, etc., il n'a pas su l'expliquer il en a parlé au triple galop. Pour comprendre ces phénomènes, il faut d'abord y croire, Ayez la foi, vous comprendrez ensuite.

Quelques faits d'hypnotisme et de magnétisme, embrouillés par une explication et une mise en scène charlatanesque qui ont suffi à dérouter certains esprits et à leur faire croire à l'immortalité de l'âme, à la réincarnation et autres sornettes superstitieuses.

C'est un prétexte pour retourner au vieux mysticisme, à la vieille religion. On veut rétablir Dieu !

Bons fidèles, bons croyants, bons gogos, gare à vos poches, gare à votre bonheur.

L'OREILLE

Comment on a Grâcié JORIS

CONSTANTINOPLE, 28 décembre. — La Légation de Belgique n'avait pas demandé la grâce de Joris, condamné à mort pour l'attentat de Yildiz ; elle n'a pas été informée non plus de sa mise en liberté. Zia bey, fonctionnaire du palais, est allé délivrer le prisonnier ; celui-ci est sorti libre sans aucune surveillance de la police.

C'est Nedjib pacha Melhamé qui a demandé sa grâce, comptant sur son concours, paraît-il, pour la recherche des arméniens et des jeunes turcs qui sont en Suisse.

Le palais vient d'envoyer 16.000 livres turque à Nedjib pacha en Suisse pour sa mission de police secrète.

(l'Information)

Chez les pauvres

MORT DE FAIM

Berlin, 18 décembre (par fil spécial) — L'ouvrier Adolf Aartmann, marié et père de trois enfants, ayant perdu sa place, chercha en vain un autre emploi Il n'en trouva pas.

Il y a trois semaines, la misère fut telle dans sa pauvre demeure, qu'il s'écria : « Je ne peux plus supporter les tortures de la faim. » Et sans même prendre son chapeau, il sortit. Depuis, il erra dans les forêts de la Sprée supé-

rieure se nourrissant de racines et de fruits.

On retrouva son corps amaigri devenu presque squelette, dans une brousaille de gruenau. Le pauvre avait succombé à la faim.

MORT DE FROID

Reims, 18 décembre. — On a retrouvé hier soir, rue Besancon-Perrier, à Reims, le cadavre du nommé Gaston Beaudoin, âgé de 51 ans, né à Laon, chaudronnier, sans domicile. Beaudoin était mort de froid et de misère. On l'avait vu mendier quelque temps auparavant.

Ce cadavre a été transporté à la Morgue.

(Le Journal)

RÉFLEXIONS

On rencontre parfois des bourgeois ouverts aux idées généreuses, allant même jusqu'à professer une certaine sympathie pour les concepts anarchistes, osant s'affirmer partisans de ce qu'ils appellent la *liberté d'opinion*. Qu'on ne s'y fie pas. Ils ne valent pas mieux que les autres et sont, à mon avis, d'autant plus à craindre qu'ils dissimulent plus adroitement leur jeu. Faux bonshommes, ils y gagnent de la popularité et un renom bien porté de largeur d'esprit.

Il n'est d'ailleurs point difficile d'éprouver la sincérité de leur amitié, il suffit d'examiner leur attitude dès qu'ils se trouvent en présence de ce que les gens de justice appellent *délit de droit commun*, qui n'est au fond que le délit d'opinion transporté sur le terrain économique. La scène change. Quels cris indignés, quelles mines scandalisées !

C'est qu'ils comprennent que tant que les opinions se borneront à être exprimées, la société bourgeoise — leur société — subsistera, qu'on se défie du bourgeois libéral et sympathique. Ce bloc ne me dit rien qui vaille.

E. ARMAND

La liberté dans l'Amour

Réflexions et Documents sur l'amour et le mariage recueillis et commentés par HENRI ZISLY

suite

Mais dans l'amour libre, la cohabitation est-elle utile ; nécessaire ? Lorulot, plus haut, nous répond avec justesse ; cependant, cette autre opinion n'est pas sans valeur :

« ... La cohabitation ne comporte nullement le servage, dites-vous ? Tant qu'il y a amour réciproque, oui, peut-être mais le servage commence quand l'un des partenaires se sent attiré vers un amour nouveau. La cohabitation ayant plutôt pour but une association d'intérêts devient précisément une contrainte le jour où l'un des contractants désire briser le pacte conclu. L'amour n'a rien de commun avec l'intérêt et ce dernier ne peut que nuire au développement du premier. Si la cohabitation peut être utile dans certains cas et dans la société actuelle, il n'en serait plus ainsi dans une société anarchiste... »

« De cet éternel cote-à-cote, de cet échange continu de ces pensées, de ces jouissances trop tôt satisfaites et jamais avivées, même par une courte attente, naîtra certainement la lassitude, le dégoût, peut-être, mais jamais l'exaltation de l'amour. L'amour, à mon avis, n'a pas besoin de la cohabitation, il peut vivre et évoluer sans cela. »

(Georges Merlin, l'Anarchie, Janv. 06)

Mais, dans une société harmonique où fleurirait la liberté dans l'amour serait-il possible à des individus laids ou contrefaits (il est vrai que ceux-ci tendraient à disparaître par la vie naturelle, la sélection rationnelle, qui seraient en vigueur) de trouver des partenaires sensibles à leur affection, à leur amour ? Armand Beure nous répond par l'affirmative : « ... Se basant sur la société autoritaire où le mariage est un commerce qu'on peut très judicieusement comparer à la prostitution, les êtres se recherchant surtout pour conquérir un magot plutôt qu'un cœur, on peut encore arguer que des des individus, les laids ou les paralytiques, pourraient être privés de l'amour et de ses attributs. Serait-ce vrai ? Le corps humain n'a-t-il donc que le physique qui puisse avoir de l'attrait ? Le cœur serait-il relégué au dernier plan ? Oh ! alors, messieurs les moralistes, taisez-vous s'il en est ainsi, vous devez convenir que votre union légale est l'esclavage le plus dur et le plus sot qu'on puisse subir, puisqu'on pourrait s'en passer. »

(à suivre)

Chiquenaudes

Il est parfois imprudent et injuste d'accabler quelqu'un qui commet une « erreur de caisse ».

Cependant, il faudrait être assez bonasse pour souffrir que le responsable réponde avec arrogance à ceux qui lui demandent simplement de se justifier. C'est cependant là un nouvel usage que certains syndicalistes voudraient acclimater. L'un d'eux, ayant commis une « erreur de caisse » présenta sa défense en ces termes :

« Ne gu... pas tant ; vous n'avez pas gu... pour X... pour les 2,300 fr.!!! »

Sans commentaires.

Il y a lock-out chez Enghering à Bellevaux ; motif : le patron veut placer son personnel sous le régime de la Convention de 1906. La fédération ouvrière, représentée par M. Manguette, s'y refuse obstinément. Il y a un an, M. Manguette nous donnait sa parole d'honneur que la Convention ne constituait pas un désavantage pour l'ouvrier ; vraiment il est étrange qu'il ne se serve pas de la même « parole d'honneur » pour solutionner le conflit de Bellevaux suivant le désir des patrons. Quant à nous, nous ne regrettons qu'une chose ; qu'on ne prenne pas en paiement la « parole d'honneur » de M. Manguette ; nous la laisserions volontiers pour quatre sous.

Procurez-nous des abonnés

CAMARADES, SI VOUS VOULEZ DES IMPRIMÉS

Faits avec soin,

Livrés rapidement,

à des prix modérés

ADRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE DEBENOÏNE

(GEORGES THONAR)

RUE LAIXHEAU, 97, HERSTAL

Travaux en tous genres

CARTES DE VISITE sur carton extra à 1 fr. 25 le 100

Pour recevoir franco par poste des cartes de visite, il suffit de nous expédier la copie écrite bien lisiblement, accompagnée de 1.25 en timbres ou mandat.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné

demeurant

declare m'abonner pour

six mois

un an

au jour-

nal Le Pamphlétaire

Ce joint 1 franc
2 francs

(signature)

Remplir et découper ce bulletin et l'envoyer à l'administration du Pamphlétaire, rue du Temple, 8 (Cour Deféchereux) Hodimont-Verviers.

Echos

On mande de New-York au *Daily News* : A la fin janvier, un groupe de 500 personnes, recrutés parmi toutes les nations, se rendra sur une île, dans l'Océan Pacifique pour y fonder, sous la conduite du journaliste et sociologue américain Prater, une société nouvelle. Chacun des fondateurs doit disposer d'une fortune mobilière de 1,500 francs. On veut fonder sur l'île en question une république libre, dont le président sera nommé tous les ans. Le chef de la république sera assisté d'un ministre, mais il n'y aura pas de ministre de la défense nationale. Tout le monde doit travailler six heures par jour, et chaque citoyen a droit à un congé annuel d'un mois.

Notre ami Girault qui conférenciait à Toulouse, attendait un télégramme lui enjoignant de se rendre à Paris pour apporter aux camarade Hervé, traduit devant la Cour d'assises de la Seine, le concours de sa parole, les preuves des infamies commises au Maroc. Par ordre de Clémenceau, le télégramme et le mandat télégraphique qui l'accompagnait furent interceptés. Girault s'est présenté six fois au guichet.

A la cour d'assises de Paris, Libertad a été acquitté. Il était poursuivi pour discours séditieux.

Hervé vient d'être condamné à un an de prison et 3,000 fr. d'amende — Merle et Almereyda ont été, condamné, par défaut, à 5 ans.

En dernière heure, nous apprenons que le camarade Girault vient d'être arrêté à Limoges. Il est inculpé de discours séditieux. Vraiment, on se demande comment les Français tolèrent l'arrestation préventive pour délit de parole... C'est pis qu'en Russie... Hervé avait bien raison : A bas la République !

Voilà où en arrive une bourgeoisie aux abois. Elle dépasse en arbitraire l'empire lui-même, de sinistre mémoire pourtant. Et dire que ce sont les Clémenceau, les Viviani, les Briand qui président à cet état de choses. Le peuple se laissera-t-il donc duper éternellement ?

NOS COMPTES

Recettes	
Abonnements	17,85
Des camarades	9,55
Total	27,40
Dépenses	
Frais de poste	12,50
Impression du journal	35,00
Total	47,50
Déficits	
47,50 — 27,50 =	20,00

COMPTABLE

Unde nos meilleurs camarades, comptable de 1^{er} ordre, cherche place en Belgique ou à l'étranger. Nous signalons la chose à ceux qui pourraient l'aider dans ses recherches. Ecrire bureau du journal.

Imp. G. DeBéhogne, rue Laixheau, 79
Herstal
Editeur : Jules Poncelet, Verviers.

Bibliothèque Libertaire

VERVETOISE

ouverte tous les Dimanches

de 11 à 1 heure.

rue du Temple (Cour Deféchereux), 8
HODIMONT-VERVIERS

Cette bibliothèque, créée par quelques libentaires, est mise gratuitement à la disposition de tous, il n'est requis de chaque lecteur que la présentation de sa carte de domicile.

Les ouvriers désireux de s'instruire, qui s'intéressent à tout ce qui touche au progrès de leur classe pourront y trouver les ouvrages des sociologues les plus autorisés, ainsi que de nombreux ouvrages scientifiques et historiques, et de quelques romans qui ont le mérite ou de défendre une thèse humanitaire ou de dépeindre fidèlement des temps et des mœurs.

Cette bibliothèque n'est la propriété ni d'un parti, ni d'une coterie, et n'est pas, à proprement parler, une œuvre de propagande : Darwin et Eugène Sue y voisinent avec la Bible et les « Preuves de l'Existence de Dieu ». Se conformant en cela à nos principes éducatifs, elle se borne à réunir ce qui peut le plus intéresser ceux qui recherchent sincèrement la solution des grands problèmes sociaux : au lecteur à juger et à discuter ce qu'on lui présente et à se faire une opinion.

NOS VENDEURS

On peut se procurer le journal chez :
G. Lorquet, rue des Foxhalles, Hodimont.

Leruth, pont Léopold, id.

Pleyers, à Fléron.

Jules Ledoux, rue Rouleau, 41, Liège.

Fraitura, Pisseroule, Dison.

LIBRAIRIE DU « PAMPHLETAIRE »

AVIS. — Toute commande de librairie doit être accompagnée de son montant en timbres, mandat ou toute autre valeur. Adresser lettres et mandats à Alexis Lorquet, rue des Gérard-Champs, 80, Verviers.

	Franco	
Aux conscrits	0.10	0.15
Patrie, caserne, guerre,		
(Ch. Albert)	0.10	0.15
L'antipatriotisme (G. Hervé)	0.10	0.15
La Peste religieuse (J. Most)	0.10	0.15
Aux jeunes gens		
(P. Kropotkine)	0.10	0.15
La Morale anarchiste		
(P. Kropotkine)	0.10	0.15
Entre paysans (Malatesta)	0.10	0.15
A mon frère le paysan		
(E. Reclus)	0.10	0.15
L'ordre (P. Kropotkine)	0.10	0.15
Parlementarisme et classe		
ouvrière (G. Thomas)	0.10	0.15
Pour l'anarchiste		
Jules Moineau	0.10	0.15
Lettre ouverte au curé		
de Dolhain (E. Chapelier)	0.10	0.15
Le Communisme et les		
paresseux (E. Chapelier)	0.10	0.15
Les crimes de Dieu (S. Faure)	0.15	0.10
L'Anarchie (Malatesta)	0.20	0.25

CHANSONS

Chants révolutionnaires
(Hymne à l'anarchie, Vive l'anarchie, La Carmagnole, A la caserne, Vers le Bonheur, L'Internationale, Debout frères de misère), sur grande feuille Franco
La Muse rouge 0.15 0.20
Le Père Lapurge 0.15 0.20